

Géosel



CONVENTION DE MECENAT

GSM/JUR/21/026

GEOSEL MANOSQUE, SAS au capital de 3 014 996 €, dont le siège social est à RUEIL MALMAISON (Hauts de Seine), 2, rue des Martinets, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le N°B 672 049 616, représentée par M. François BILLARD et M. Philippe CHABOT, délégués de pouvoirs,

d'une part

et

Le PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON, situé 60 place Jean Jaurès à APT (84), représenté par Mme Dominique SANTONI, Présidente,

d'autre part

Etant préalablement exposé que GEOSEL, a décidé de s'associer aux actions menées dans le cadre de la réhabilitation des façades du château de Pélacier énumérées ci-dessous :

ACTION	INTITULE	SUBVENTION ANNUELLE
1	Restauration des façades	25 464.00 €
2	Echafaudage	2 388.00 €

Il a donc été convenu et arrêté ce qui suit.

PC 1

Article 1

GEOSEL MANOSQUE contribuera à ces actions pour un montant global de 27 852 € (vingt-sept mille huit cent cinquante-deux euros). Cette contribution sera versée au *PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON* sous la forme d'un virement sur présentation d'un mémoire justificatif des actions et des dépenses.

Article 2

Le PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON s'engage en contrepartie de cette contribution à utiliser les fonds versés pour les actions citées en préambule et à procéder à la publication de l'opération de mécénat.

Article 3

Pour l'exécution des présentes, GEOSEL MANOSQUE et le PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON font élection de domicile dans les locaux de GEOSEL à MANOSQUE.
Conformément aux dispositions législatives en vigueur, la présente convention est dispensée des formalités d'enregistrement et de droit de timbre.

Fait en deux exemplaires à Manosque le 2 décembre 2021

Pour GEOSEL MANOSQUE

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé")
Les délégataires de pouvoirs

M. François BILLARD



M. Philippe CHABOT



Pour LE PARC NATUREL REGIONAL
DU LUBERON

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé")
La Présidente

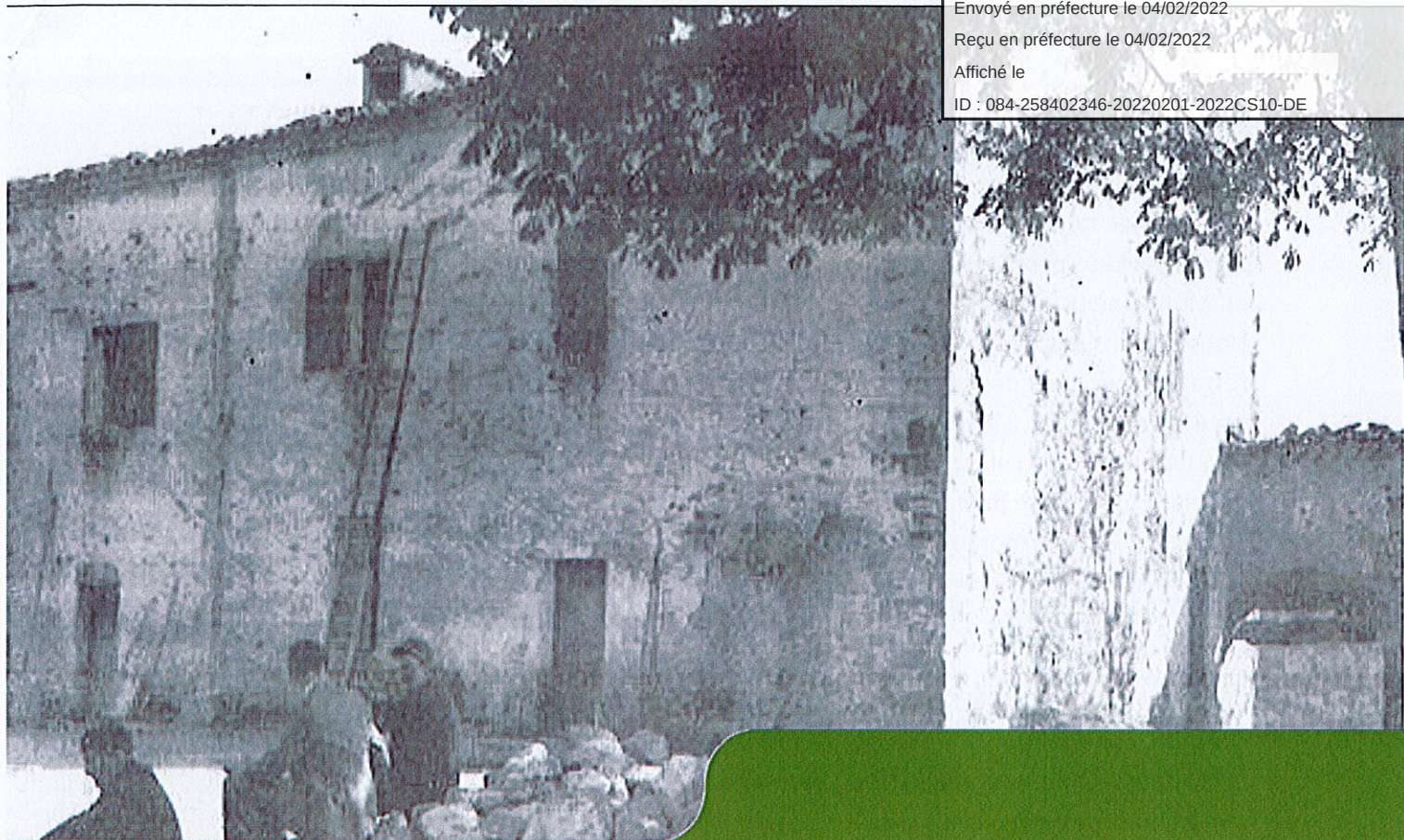
Mme Dominique SANTONI

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le

ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE



Réhabilitation des façades du château de Pélicier

Avec le concours de GEOSEL et GEOMETHANE

géosel



Le «château» de Pélicier a été construit vers la fin du XVIIIème siècle. Il apparaît sur le cadastre napoléonien de 1824 en tant que ferme, entouré de terrains cultivés et de pâturages.

Acheté en 1899 par l'Etat avec 182 ha de terrains suite aux lois sur la Restauration des Terrains en Montagne (RTM) il a été remis en dotation à l'ONF par arrêté ministériel en 1973.

Nous n'avons pas de document indiquant son utilisation jusqu'en 1935, date à laquelle il est restauré pour loger des ouvriers des grands travaux contre le chômage.

Il a également servi à loger des mineurs.

En 1942 il sert de colonie de vacances. C'est ensuite la Caisse d'Allocations Familiales du Vaucluse qui l'utilise pour accueillir des enfants jusqu'en 1964.

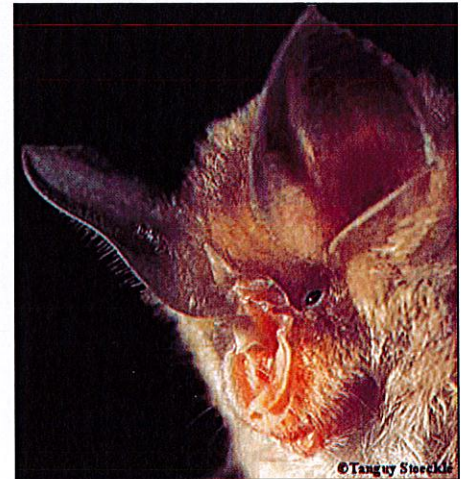
Son utilisation est sporadique ensuite, en 1978 par une entreprise d'exploitation forestière pour deux mois, en 1979 à un ouvrier forestier pour 1 mois.

Le château est situé dans un site Natura 2000, réseau de sites de conservation de la nature mis en place par l'Europe au début des années 1980 et visant à protéger, par le biais des directives "Oiseaux" et "Habitat Faune Flore", les habitats de certaines espèces animales et végétales.

Il abrite une colonie de Petit Rhinolophe, chauve-souris inscrite aux annexes II et IV de la directive "Habitat Faune Flore" qui impose de maintenir son habitat dans un bon état de conservation.

Elle trouve là les conditions de chaleur nécessaires à sa reproduction, la grandeur du bâtiment lui permettant de circuler d'un étage à l'autre en fonction des saisons et des conditions météorologiques.

Le Parc Naturel Régional du Luberon est l'animateur du site Natura 2000.



D'une superficie totale de 280 m² sur trois niveaux, avec un toit de 200 m² et une surface de façades de 400 m², c'est un bâtiment imposant.

La réfection du toit et le crépi de deux façades ont été réalisés en 2012 et 2013, financés en partie par du mécénat public et d'entreprises, notamment Géosel.

Le suivi de la colonie effectué depuis plus de vingt ans a permis de mettre en évidence l'efficacité des travaux effectués en 2012. La colonie est passée d'une quarantaine d'individus à environ 80, avec un nombre de jeunes élevés d'une trentaine par an.

Cette colonie se situe en limite de son aire de répartition nationale, plus au sud l'espèce a quasiment disparu notamment à cause de la destruction de ses habitats.

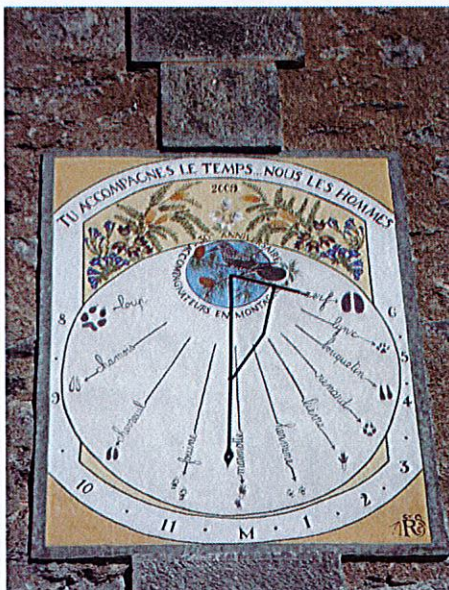


Pour pérenniser de façon définitive le bâtiment et obtenir sa meilleure intégration dans le site, les deux autres façades sont à refaire. Des fissures dans le crépi peuvent mettre en péril la qualité de protection des façades et à terme provoquer la mise à nu des murs en pierre puis leur dégradation.

Le soubassement en mortier qui assurait la protection du bas des murs contre les projections d'eau venue des toitures est très dégradé et ne joue plus son rôle.

Le pied des murs est ainsi exposé à l'humidité à chaque pluie.

Le crépi à la chaux permettrait de protéger les murs mais laisserait respirer le bâtiment, la chaux permettant les échanges gazeux entre l'extérieur et l'intérieur. La reprise du soubassement mettrait le pied des murs à l'abri de la dégradation.



La réalisation d'un cadran solaire d'angle serait le point d'orgue de la réhabilitation, donnant à voir le lien fort entre la faune sauvage et l'homme sur ce site, l'art permettant de mettre en avant la présence de la nature à la fois exceptionnelle et banale, quotidienne, de façon douce tout en incitant à la réflexion.

A titre d'exemple

Au-delà du maintien de la colonie de chauves-souris, le château participe grandement à l'esprit des lieux, on peut même dire qu'il en est le principal acteur, le cœur battant.

Jean Giono s'est promené dans cette forêt, autour du château, il a connu les reboisements qui ont permis la création de cette ambiance unique dans la région, à la fois forestière et témoin fort de l'utilisation passée du lieu.

On croise ici l'histoire, la nature, l'humain, c'est cet ensemble qui fait la richesse du site, partie intégrante du patrimoine manosquin.

La gestion forestière mise en œuvre ici est douce et peu impactante. Le château est au cœur d'un site à vocation d'études et de conservation, inscrit à l'aménagement forestier. Les interventions y sont axées sur le maintien de l'écosystème dont la qualité particulière a été identifiée.

Un dossier va être déposé par l'ONF afin que cette forêt bénéficie du label Forêt d'exception, reconnaissance d'une gestion partenariale de qualité, respectueuse et ambitieuse, novatrice.

La sauvegarde de ce bâtiment s'inscrit donc non seulement dans la volonté de protéger l'habitat d'une espèce patrimoniale menacée, mais également dans le maintien de l'ensemble des éléments qui caractérisent ce lieu, emblème de la cohabitation harmonieuse de l'homme avec la nature.



Manosque
Mars 2021

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le

ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE

BUDGET PREVISIONNEL REHABILITATION DES FACADES DU CHÂTEAU DE PELICIER

ENTREPRISE	DESCRIPTIF PRESTATIONS	MONTANT H.T	MONTANT T.T.C
SCAB04	PREPARATION	242,00	
	DECROUTAGE FACADE	3 279,96	
	REPRISE DE L'ENDUIT	14 644,00	
	TRAVAUX DIVERS	1 399,12	
	MISE EN PLACE	3 584,00	
		23 149,08	25 463,99
SPE	ECHAFAUDAGE	1 990,00	2 388,00
Evelyne REY-PEYROT	CADRAN SOLAIRE	6 464,45	6 820,00
	MONTANT TOTAL	31 603,53	34 671,99

SCAB 04
ZAE LES CHÂLUS

04300 FORCALQUIER
Tél : 04 92 74 07 35
Fax :

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le

ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE

Devis

FORCALQUIER, le 15/11/2019

Numéro : **DE01490**

Date de validité : 14/01/2020

Date de livraison : 15/11/2019

Adresse du chantier

Monsieur Gérard
Peyrotty
Route de Volx

04100

Adresse de facturation

Monsieur Gérard
Peyrotty
Route de Volx

04100 Manosque

Descriptif des travaux

Numéro	Description	Qté	Unité	PV HT	% Rem.	Montant HT	TVA
1	RESTAURATION FAÇADE						
1.1	DÉMOLITION						
1.1.1	Démolition des appuis de fenêtre	3,00	UT	54,00		162,00	10,00
1.1.2	Découpe d'enduit pour cadrant solaire	1,00	FT	80,00		80,00	10,00
1.2	Décroutage de la façade	182,22	M2	18,00		3 279,96	10,00
	TOTAL DÉMOLITION					242,00	
1.3	REPRISE DE L'ENDUIT						
1.3.1	Reprise de l'enduit à la chaux frotassé en trois passe	182,00	M2	72,00		13 104,00	10,00
1.3.2	Reprise du sous bassement sur toute la périphérie en sur épaisseur	44,00	M2	35,00		1 540,00	10,00
	TOTAL REPRISE DE L'ENDUIT					14 644,00	
1.4	TRAVAUX DIVERS						
1.4.1	Reprise d'un appui de fenêtre	1,00	FT	120,00		120,00	10,00
1.4.2	Dépose et pose des deux plaques	1,00	FT	90,00		90,00	10,00
1.4.3	Reprise de la clefs de voute	1,00	FT	50,00		50,00	10,00
1.4.4	Enduit sur bandeaux	24,66	ML	32,00		789,12	10,00
1.4.5	Coffrage des entourages de fenêtres	1,00	FT	350,00		350,00	10,00

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le % Rem. Montant TVA
ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE

Numéro	Description	Qté	Unité	PV H			
	TOTAL TRAVAUX DIVERS					1 399,12	
1.5	MISE EN PLACE DU CHANTIER						
1.5.1	Location groupe electrogene	1,00	FT	650,00		650,00	10,00
1.5.2	Mise en place de cuve d'eau	1,00	FT	750,00		750,00	10,00
1.5.3	Montage et démontage d'échafaudage	182,00	M2	12,00		2 184,00	10,00
	TOTAL MISE EN PLACE DU CHANTIER					3 584,00	
	TOTAL RESTAURATION FAÇADE					23 149,08	

Devis gratuit.

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.
Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance ..., située ..., valable en France métropolitaine.

Taux	Base	Montant
0,00	0,00	0,00
10,00	23 149,08	2 314,91
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00

Numéro Décennale: ASS EISL DEC-ELI-000605

Numéro RGE: 1501-20150528-117094 / 8611 Efficacité Energétique - "Eco Artisan"

Pour l'entreprise (signature et cachet)

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le

ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE

Résumé

Numéro	Description	Quantité	Montant Net HT
1	RESTAURATION FAÇADE	1,00	23 149,08
	<i>Hors tranche</i>		0,00

ATTENTION

*Ce document n'est qu'une
estimation et n'a aucune
valeur d'engagement de
notre part*

Mme Evelyne REY PEYROT

Montée de la Gorge – Plampinet

05100 NEVACHE

rey.ev@orange.fr

Vitrolles le, 14 novembre 2019

DEVIS ESTIMATIF N°19.1601-MB
*(Devis établi suivant indications du client)
(Sous réserves de visite sur chantier)*

CHANTIER : CHATEAU PELICIER à MANOSQUE

MISE EN PLACE D'UN ECHAFAUDAGE POUR TRAVAUX SUR FACADE

CLASSE 3 – Largeur 0m80 – Charge répartie 200Kg/m²

♦ **Côtes et Tarifs ci-après**

- **NOTA :**
- Notre offre inclut l'apport et le repli du matériel sur site
- Les prix de prestations indiqués, le sont pour des travaux effectués pendant les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8h à 17 h
- Les échafaudages amarrés en façade au moyen de chevilles occasionnant des percements Ø 14. Lors du démontage ces trous, si vous le souhaitez, peuvent être obturés au moyen de capuchons blancs. Les retouches de finition (peinture ou enduit) sont à la charge du client et doivent être effectuées simultanément à notre démontage
- Implantation sur toitures : Malgré le soin que nous apportons et les protections sous l'échafaudage (polyane, polystyrène, planches) que nous mettons en place, des tuiles peuvent être cassées lors de nos interventions, si tel est le cas, leur fourniture et remplacement sont à la charge du client
- L'éventuelle prestation consistant à "combler le vide" entre nos planchers d'échafaudages et la façade, est à la charge du client
- Le nettoyage des plateaux d'échafaudage avant notre intervention de démontage ainsi que l'éventuel nettoyage du site sont à la charge du client
- La structure n'est pas démontée systématiquement en fin de forfait : seul le client met fin à la location en nous informant par télécopie ou mail
- Le balisage et la signalisation de l'échafaudage sont à la charge du client
- Pour des hauteurs supérieures à 24 m, la note de calcul obligatoire, est incluse. La réception par un organisme agréé obligatoire, n'est pas incluse
- Pour des hauteurs inférieures à 24 m, notre offre n'inclut pas de note de calcul, ni de réception par organisme agréé. Toutefois, et sur simple demande, nous pouvons vous établir une attestation de conformité de montage émanant de nos services
- L'acceptation du présent devis implique l'adhésion aux conditions générales figurant au verso
- Offre valable pour une durée de 3 Mois

Conditions d'exécution : DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT A LA COMMANDE

- ♦ UNE AUTORISATION DE VOIRIE (si implantation sur la voie publique)
- ♦ 1 EXEMPLAIRE DU PRESENT DEVIS ACCEPTE & SIGNE - A NOUS RETOURNER
- ♦ 1 BON DE COMMANDE
- ♦ ISOLATION DES FILS ELECTRIQUES (Si nécessaire)

LU ET APPROUVE
TAMPON & SIGNATURE

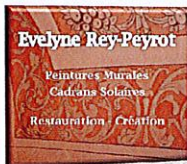
La Direction,
Didier BOCHETTA

→ L 3 m + 2 m x H 6 m

Montage en 1 phase	1 000 €
Location inférieure ou égale à 1/2 Mois (indivisible)	240 €
Démontage en 1 phase	750 €
FORFAIT GLOBAL H.T	1 990 €
Location Jour supplémentaire calendaire H.T	16 €
T.V.A 20,00 % sur les montants ci-dessus	

Conditions de règlement : (Sous réserves accord SFAC - EULER HERMES – Contrat n° 0022984001)

- **Acompte à la commande par Chèque ou Virement de : 597 €**
- **Le solde : à réception de facture**



Évelyne REY-PEYROT

Plampinet
05100 NÉVACHE
Tél. : 04 92 21 24 44 Port. : 06 84 05 41 23
Mail : rey.ev@orange.fr

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le

COODYSSÉE

ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE

DEVIS

Date du devis : 18/11/2019

Numéro du devis : DV0872-1911001-2002REY

OFFICE NATIONAL DES FORETS

CHATEAU DE PELICIER
04100 MANOSQUE

Désignation	TVA	Prix unitaire HT	Quantité	Unité	Prix total HT
Création et réalisation d'un cadran solaire d'angle					
Réalisation selon le protocole joint. Echafaudage non compris dans ce devis.	5,50 %	6 464,46 €	1,00	-	6 464,45 €
TOTAL HT					6 464,45 €
TVA 5.5 %					355,55 €
TOTAL TTC					6 820,00 €

Ce devis est accompagné des Conditions générales de ventes (au verso).

N° de déclaration d'activité organisme de formation : 93 05 00658 05

Remarques

Validité du devis : 6 mois à compter de ce jour.

Prévoir accès eau et électricité.

Réalisation 2020.

Paieement :

10 % à la signature du devis,

40 % en début des travaux,

le solde à réception de la facture.

La taxe sur la valeur ajoutée est perçue au taux réduit de 5,5 % conformément aux articles 278-0 bis et 98A de l'annexe III au CGI du code des impôts.

Pour le client :

Signature et date précédées de la mention « devis et conditions acceptés,

bon pour commande pour la somme de » (somme en lettres)

DV0872-1911001-2002REY

1/1

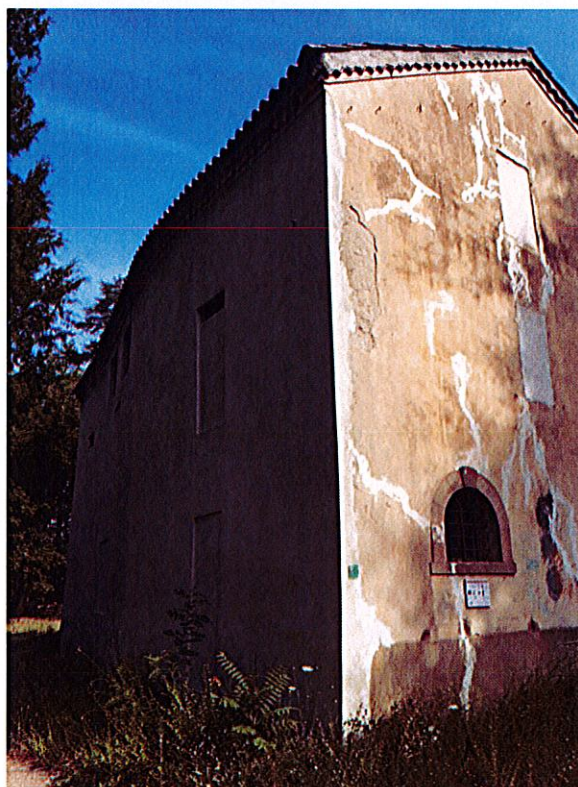
COODYSSÉE - Coopérative d'Activités et d'Emploi

8, avenue Lesdiguières 05000 GAP

Tél. : 04.92.48.53.05 - Mail : contact@coodysee.fr

SCOP SARL à capital variable - N° SIRET : 50853636400047 - Code APE : 7112B - TVA Intra. : FR88508536364

Création d'un Cadran Solaire d'Angle



Office National des Forêts Alpes de Haute Provence

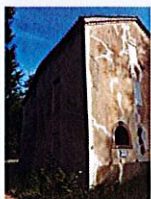
Château de Pelicier - 04100 Manosque

***Peintures Murales – Décors – Cadrans Solaires
Restauration et Création***

*Evelyne Rey-Peyrot
Plampinet 05100 Névache*

☎ 06 84 05 41 23 / 04 92 21 24 44 ✉ rey.ev@orange.fr

Activité hébergée par Coodysée Siret 508 536 000 47



Peintures Murales – Décors – Cadran solaire Restauration et Création

Evelyne Rey-Peyrot

Plampinet 05100 Névache

☎ 06 84 05 41 23 / 04 92 21 24 44 ✉ rey.ev@orange.fr

Activité hébergée par Coodyssée Siret 508 536 000 47

Office National des Forêts Alpes de Haute Provence

Création d'un Cadran Solaire d'Angle – Château de Pelicier - Manosque

Projet

Il s'agit de la création d'un cadran solaire d'angle sur la façade du château de Pelicier, sur la commune de Manosque. Ce bâtiment est aujourd'hui devenu la Maison de la chauve-souris.

Le point fort de la création sera de faire en sorte qu'il soit parfaitement intégré à la façade et qu'il donne l'impression d'avoir toujours été en place. Pour un graphisme parfaitement adapté visuellement à la façade, il faudra tenir compte des ouvertures en place, de la proximité du soupirail, ainsi que des lignes verticales et des courbes amenées par les portes et les fenêtres.

Le pan de mur qui va accueillir le cadran solaire est de dimensions imposantes, il mesure 9,30 mètres de large sur 8,75 mètres de hauteur. Du côté gauche, l'emplacement pour un cadran paraît évident, de plus cela équilibrera visuellement le pignon qui a un nombre impair d'ouvertures. Les ouvertures donnent une prédominance de lignes verticales, la porte d'entrée et le soupirail amènent 2 arcs cintrés mis en valeur par un encadrement en pierres. Il sera donc judicieux d'amener de nouvelles courbes dans le graphisme.

La forme qui paraît la mieux adaptée du fait d'un cadran d'angle serait une table carrée présentant un cercle solaire occupant tout le fond de la table : on reste dans les lignes actuelles de la façade, tout en amenant un cercle qui se dégagera de la géométrie générale. Visuellement ce cercle attirera l'œil et permettra de se dégager des lignes verticales et horizontales amenées par les menuiseries et ouvertures de la façade.

Dans le cercle solaire, le réseau horaire peut être positionné avec un départ en $\frac{1}{2}$ cercle des flèches horaires. Lors du calcul du réseau horaire, et selon les tracés, s'ils sont très fournis ou plus aérés, les $\frac{1}{2}$ heures peuvent être inscrites également sur cette courbe. Cela permet sur le plan visuel d'enregistrer des courbes, ce qui permettra de se différencier des lignes des ouvertures.

La dimension du cadran, 140 x 140 cm environ, sera à finaliser sur place afin de ne pas donner l'impression d'un « timbre-poste » sur la façade. Cette dimension permet aussi de se différencier des fenêtres qui mesurent 110 cm de large. Il vaut mieux éviter d'utiliser une dimension inférieure à 130 cm, car d'un point de vue esthétique le cadran ne se « fondrait » pas dans la façade.

L'attention portée à tous ces différents points permettra d'intégrer le cadran sur le mur de façon harmonieuse.

La façade est massive, avec de grandes surfaces d'enduit lissé, pour garder à cette façade son allure imposante, il est important de rester dans le style du bâtiment. Un cadran sobre, avec un encadrement et une frise légère monochrome sera très élégant et s'intégrera parfaitement.

Un camaïeu d'Ocres permettra de mettre en valeur la forme du cadran grâce à un jeu d'ombre et de lumière qui donneront du volume au graphisme.

Pour la table du cadran, une teinte à peine « cassée » d'Ocre Jaune en accord avec les tonalités générales de la façade, telle qu'elle a été réalisée sur la façade Sud. L'utilisation d'une teinte d'Ocre Rosé, plus soutenue, intense dans les angles supérieurs, plus légère en fond permettra d'amener de la luminosité et de mettre en avant le cercle solaire. On peut aussi garder un fond général de même teinte, et avoir juste un filet d'encadrement et une frise légère dans des teintes d'Ocre Jaune, Rouge et Terre Verte pour mettre en valeur le cercle solaire.

La frise pourrait être dans des Ogres Jaune, Rouge et Terre Verte, qu'il pourrait être intéressant de retrouver dans le filet d'encadrement. Il pourrait aussi figurer une chauve-souris sur chaque cadran, dans une position différente si possible.

Le scellement du style pourrait se faire dans un rayonnement solaire autour d'une « Etoile du berger » d'Ogres de plusieurs tonalités, à caler sur place avec les teintes générales du cadran.

Les chiffres horaires pourraient être inscrits en chiffres romains, et les ½ heures matérialisées sur le bandeau horaire par un point, ceci afin de ne pas alourdir le réseau. La date pourrait être inscrite en chiffres arabes et positionnée dans un angle du cadran. Le mélange chiffres arabes et romains se retrouve fréquemment dans les cadrans anciens.

Lors d'une création de cadran solaire il est important de faire figurer la date de réalisation. Un cadran solaire s'inscrit dans le temps, à la fois par sa fonction horaire, et parce qu'il est fait pour durer et traverser les décennies, ce qui le positionne comme message pour l'avenir et les générations futures.

La maxime est également porteuse de message pour les générations à venir, il serait judicieux d'en créer une à partir de l'histoire de ce château ou du lieu-dit afin de personnaliser le cadran et ne pas utiliser une maxime déjà connue. La maxime est très intéressante à plusieurs titres, déjà bien sûr par le sens des mots et leur valeur morale et humaine, mais aussi par le fait qu'elle positionne le cadran dans l'histoire du château. Elle peut être en latin, français ou patois local, l'essentiel étant qu'elle ait un sens pour les habitants et les visiteurs qui s'intéressent à la région. Il y a 2 cadrans, les maximes peuvent se répondre d'un cadran à l'autre, ou bien être en continuité d'une phrase. Une maxime peut être en latin, une autre en français, on a de multiples possibilités.

Elle pourrait être placée en arc de cercle, dans le cercle horaire ou au-dessus, cela encadrerait bien le graphisme et mettrait en valeur la maxime. On pourrait aussi la positionner en partie haute ou basse du cadran, sur une ligne horizontale. L'emplacement final sera défini durant la réalisation du cadran, le positionnement des éléments de décor devenant évidents au fur et à mesure de l'avancée du travail.

Pour le réseau horaire ainsi que les chiffres, il serait préférable d'éviter le noir, une teinte Terre Ombre Brûlée ou Terre de Sienne Brûlée s'accorderait bien avec les Ogres. De la même façon pour la date et la maxime, il est intéressant visuellement de les poser dans la teinte du réseau horaire.

Cette proposition s'appuie sur plusieurs éléments :

- Il faut rester dans le style du bâtiment afin de ne pas le « dénaturer »,
- La création utilise le graphisme traditionnel du cadran solaire : chiffres arabes et romains, éventuellement le M pour midi, filet d'encadrement, frise légère au poncif, étoile du berger, éventuellement 2 représentations de chauve-souris,
- L'objectif est d'avoir la sensation au 1^{er} coup d'œil qu'il s'agit d'un cadran qui a toujours existé et qui fait partie intégrante de la façade.

Les teintes utilisées seront à « caler » sur place avec la couleur de la façade et des volets



Peintures Murales - Décors - Cadres Restauration et Création

Evelyne Rey-Peyrot
Plampinet 05100 Névache

☎ 06 84 05 41 23 / 04 92 21 24 44 ✉ rey.ev@orange.fr

Activité hébergée par Coodyssée Siret 508 536 000 47

Envoyé en préfecture le 04/02/2022
Reçu en préfecture le 04/02/2022
Affiché le
ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE

Création d'un Cadran Solaire d'Angle

Office National des Forêts Alpes de Haute Provence - Château de Pelicier - Manosque

Intervention

Le travail sera effectué selon l'éthique de la peinture murale, en utilisant les techniques traditionnelles propres aux cadraniers.

L'échafaudage fait l'objet d'un devis séparé.

Après avoir effectué le relevé de la déclinaison des façades, des calculs gnomoniques seront effectués afin de déterminer l'angle de scellement des styles et le positionnement des réseaux horaires.

L'enduit des façade étant à base de ciment, il faudra donc déterminer l'emplacement des cadrans solaires, effectuer un sciottage à la meuleuse de la dimension des tables, décroûter l'enduit en place sur ces surfaces, puis faire un enduit de chaux aérienne qui constituera les tables des cadrans.

Les tables seront réalisées en enduit de chaux aérienne et sable, en 3 couches minimum (jeté, aricio et intonaco) afin de permettre une bonne tenue des teintes dans le temps.

Une couche de badigeon blanc sera appliquée sur l'intonaco, afin de donner de la texture à l'enduit et d'apporter de la luminosité à la couche picturale. Les teintes du fond, de l'encadrement, du décor et du réseau horaire seront réalisées avec de la chaux aérienne et des pigments naturels, seuls garants de la tenue des teintes dans le temps.

Une résine de protection finale sera vaporisée en 2 couches à 24 heures d'intervalle (Paraloïd B72 dilué à 4%).

Un rapport d'intervention avec suivi photographique sera réalisé pour vos archives personnelles.



Peintures Murales – Décors – Cadran Solaire Restauration et Création

Evelyne Rey-Peyrot
Plampinet 05100 Névache

☎ 06 84 05 41 23 / 04 92 21 24 44 ✉ rey.ev@orange.fr

Activité hébergée par Coodyssée Siret 508 536 000 47

Envoyé en préfecture le 04/02/2022
Reçu en préfecture le 04/02/2022
Affiché le
ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE

Création d'un Cadran Solaire d'Angle

Office National des Forêts Alpes de Haute Provence - Château de Pelicier - Manosque

Protocole de Création du Cadran Solaire d'Angle

Sciottage à la meuleuse de l'emplacement de la table des cadrans, décroustage de l'enduit actuel sur cette surface,

Façon de la table au mortier de chaux aérienne + sable en 3 couches minimum,

Badigeon de fond de table en 3 couches, 1 blanche, 2 teintées,

Relevés de façade, calculs gnomoniques, vérification angle des scellements de styles, vérification du réseau horaire, fourniture et pose des styles,

Recherche des teintes, réalisation du graphisme, réalisation d'un poncif pour le report de décor, mise en teinte du décor avec chaux aérienne et pigments naturels,

Réalisation du réseau horaire, flèches et chiffres, date et maxime,

Résine de protection en 2 couches à 24 heures d'intervalle minimum, Paraloid B72 dilution à 4%,

Rapport d'intervention avec suivi photographique.

PLAMPINET, le 20 Novembre 2019

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le

ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE



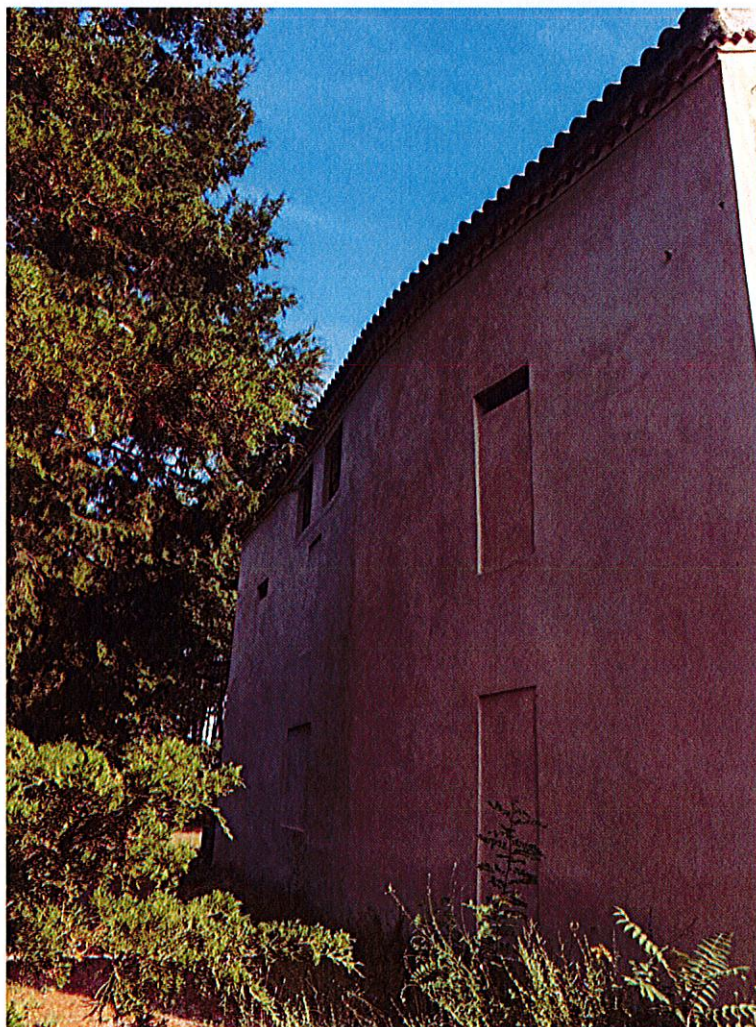
Façade Est

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le

ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE



Façade Sud

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

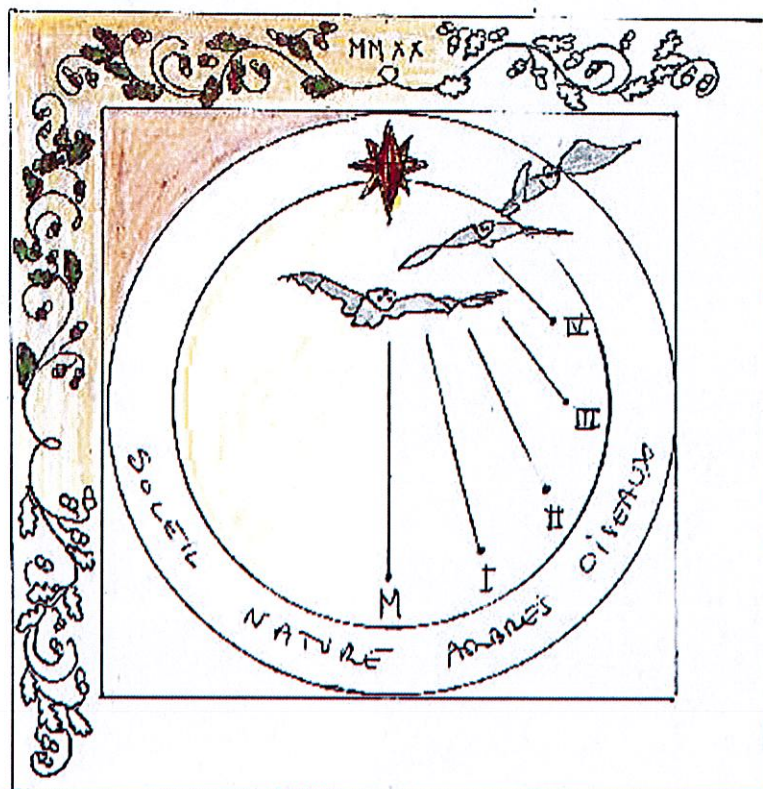
Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le

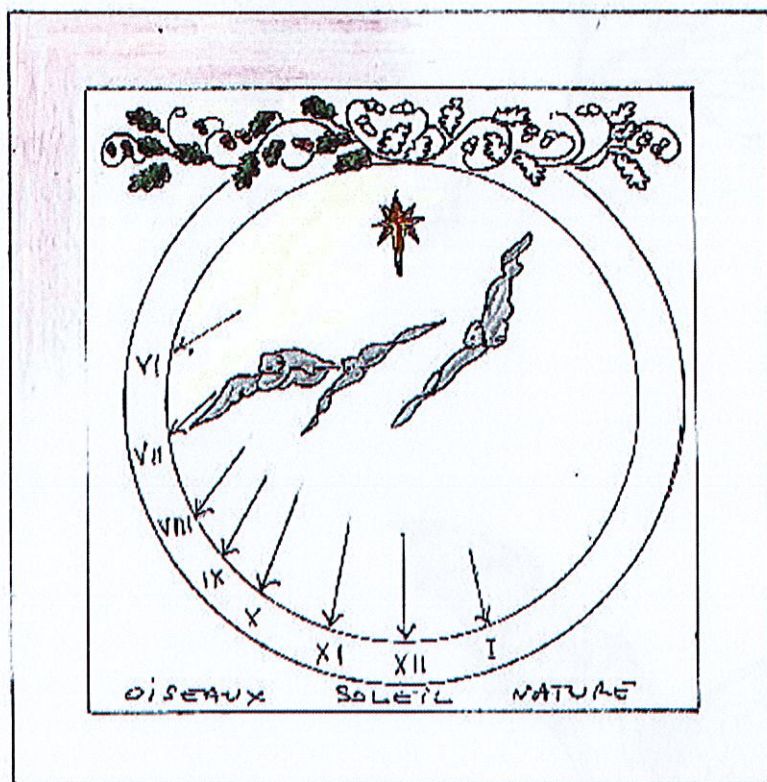
ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE



Emplacement du cadran d'angle

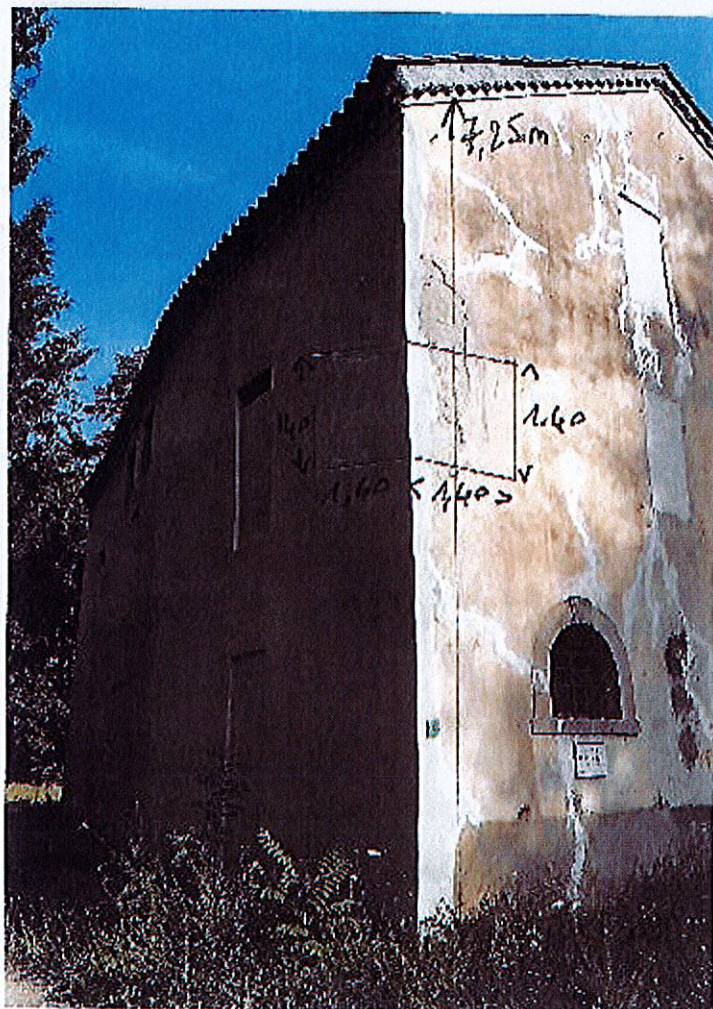


Esquisses, teintes non contractuelles





Esquisse, teintes non contractuelles



Positionnement du cadran

Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le

ID : 084-258402346-20220201-2022CS10-DE